OCDE

Les établissements d'enseignement supérieur dans le triangle de la connaissance

>par Najat Tahani et Marc Delepouve, secteur International

À Paris, les 17 et 18 décembre 2015, le groupe de travail sur l'éducation, la formation et les politiques de l'emploi du TUAC s'est réuni. La présentation était faite par Richard Scott et Mario Cervantes, directeurs de la science, de la technologie et de l'innovation à l'OCDE.

ors de la réunion du groupe de travail sur l'éducation, la formation et les politiques de l'emploi de la Commission syndicale consultative auprès de l'OCDE (TUAC), un des nombreux points de l'ordre du jour portait sur les établissements d'enseignement supérieur et de recherche (E.ESR) et le triangle de la connaissance - enseignement, recherche et innovation (entendue dans une orientation commerciale). De façon identique à la plupart des points de l'ordre du jour, après une longue introduction par des hauts fonctionnaires de l'OCDE, est venu le temps des questions de représentants de syndicats nationaux. Toutefois, seule une représentante syndicale (de Suède) a pu

intervenir, les fonctionnaires de l'OCDE ayant utilisé quasiment toute l'heure dédiée à ce point.

Le message des deux communicants de l'OCDE était aussi clair que peu surprenant : renforcer les liens entre les entreprises, la recherche et l'enseignement supérieur au service de l'innovation utile aux entreprises. Il s'agit de faire tomber les barrières entre enseignement supérieur et innovation, entre recherche et innovation et donc d'adapter les modes de financement et de gestion des E.ESR. L'Allemagne est citée en exemple : selon une étude de l'OCDE, en 2014 l'industrie y finançait 14 % de l'enseignement supérieur et de la R&D, contre 6 % en moyenne dans l'OCDE, et moins de 3 %

en France et au Japon. Enfin, l'accent est mis sur le rôle des régions

Dix-sept pays sont l'objet d'une étude détaillée de la part de l'OCDE, parmi lesquels l'Allemagne, le Canada, la Fédération de Russie et le Japon; la France et les États-Unis n'en sont pas. La comparaison présente des difficultés en raison de la diversité des E.ESR entre pays et au sein même des pays. Pour y faire face, l'OCDE travaille à la construction d'outils, dont notamment un indicateur comptabilisant le nombre d'articles de recherche publiés contenant une innovation directement utilisable par des entreprises. Enfin, ces études comparatives n'abordent pas la question de la précarité des emplois ni plus largement celle des « ressources humaines ».